

Bonjour à toutes et à tous,
Une lettre avec des informations utiles à partager sans modération.
Bonne journée.

3e édition de Jardi-partage

**Partages autour d'un café,
culture en découvrant l'exposition itinérante
prêtée par le Conseil départemental de Loir-et-Cher.**

Jardi-partage 2025

**Dimanche 16 mars
de 10h00 à 12h00 sous la Halle**

Le rendez-vous des passionnés et des amateurs
pour échanger plantes, graines et conseils...



Profitez de votre venue pour découvrir l'exposition sur
la PERMACULTURE.

Ce concept met en évidence l'idée de prendre soin de la planète et de ses habitants, de favoriser la biodiversité et de limiter son impact polluant. Cette exposition propose de se familiariser avec ce mode de culture responsable au travers de 10 panneaux thématiques qui abordent les caractéristiques de la permaculture : usage économe de l'eau et de l'énergie, gestion durable des déchets, protection du sol, aménagements favorisant la biodiversité...

**Dès 10h, l'association « La Gym pour Tous »
sera ravie de vous retrouver autour d'une petite buvette,
avec café/thé/chocolat chaud/crêpes.**

**Tu viens d'avoir 16 ans ? N'oublie pas ton
inscription au recensement citoyen.**

Chaque Français dès 16 ans doit faire le **recensement citoyen obligatoire** pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté JDC.

Sans ces démarches, les inscriptions aux examens et concours de l'État (baccalauréat, permis de conduire...) ne seront pas possibles.

Le service militaire peut être prouvé à l'aide d'une attestation des services accomplis ou, en cas d'exemption, d'un certificat de position militaire.

Procédure à suivre :

- Vous devez faire votre recensement

à la mairie de la commune de votre domicile.

- Vous devez faire la démarche de recensement vous-même.

Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

- **Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :**

- Carte nationale d'identité ou passeport valide;
- Livret de famille à jour;
- Justificatif de domicile.

Votre recensement fait, vous obtenez votre **attestation de recensement**.

Vacances originales

CAMP ITINÉRANT

la
loire
à vélo



Du lundi 21 au mercredi
30 juillet 2025

Pendant 10 jours, découvrez la Loire à
vélo jusqu'à Saint-Nazaire



Préparez le programme de
votre séjour !

VÉLO

CANOË

VISITES

INFORMATIONS

- De 14 à 17 ans ✓
- 10 jours / 9 nuits ✓
- 12 places ✓
- Tarif à partir de 490€ ✓
- Retour en train ✓

Réservation obligatoire



02 54 81 68 07

www.maisondeloire41.fr

contact@maisondeloire41.fr

Cet été, la Maison de la Loire de Loir-et-Cher organise un camp itinérant à vélo pour les jeunes de 14 à 17 ans du 21 au 30 juillet 2025.

Au programme :

Saint-Dyé-sur-Loire - Saint-Nazaire à vélo en 10 jours

- Découverte du patrimoine du Val de Loire et de ses richesses naturelles et culturelles
- Dépassement de soi, vie en collectivité,
- Camp en autonomie (transport du matériel sur les vélos et roulottes, préparation des repas, couchage sous tente)
- 1 journée sur le parcours en canoë,
- Retour en train.

Préparation du séjour en amont avec les jeunes.

Renseignements et inscriptions à contact@maisondeloire41.fr

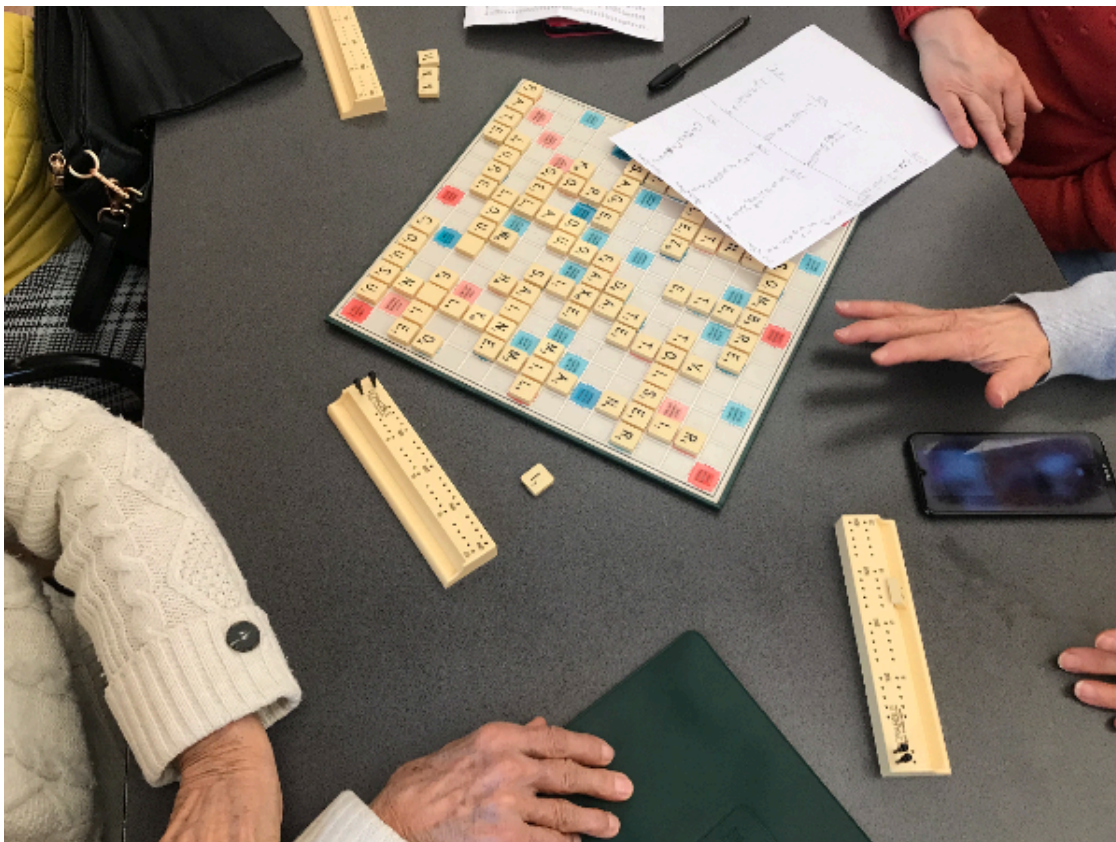
02 54 81 68 07

Le recensement 2025 est clôturé.

**Votre municipalité vous remercie d'avoir participer
au recensement national 2025.**

L'INSEE nous communiquera les résultats consolidés de cette enquête
fin août 2025.

Club détente



Depuis le 7 février, sur une initiative de votre conseil municipal
et de 2 bénévoles nivilliens,
une vingtaine de participants(es) se retrouvent pour jouer à la belote,
au scrabble...

Ce club a lieu le vendredi de 14h00 à 18h00 tous les 15 jours
dans la salle panoramique de la mairie.

L'inscription annuelle est de 5 €. La participation-goûter est de 2 €.
Rejoignez-les pour profiter d'un bon moment. Vous pouvez apporter vos jeux
préférés, si vous le souhaitez.

Transports à la demande

Vous ne conduisez pas, votre véhicule est en panne... Voici une bonne
alternative à la voiture, n'hésitez pas à vous regrouper.

Rémi + à la demande vous emmène de votre domicile vers **3** destinations.

Appelez le **0 806 70 33 33** (service gratuit + prix appel)
du lundi au samedi de 6h00 à 20h00.

Les réservations sont à effectuer au plus tard la veille du déplacement
avant 17h00.

+ d'infos : <https://www.remi-centrevalde Loire.fr/>

Où ?	Jours - Arrivée à :	Points d'arrêts	Retour - Départ de :
Lamotte-Beuvron	Vendredi - 9h00	Hôtel de Ville	11 heures
Neung-sur-Beuvron	Jeudi - 14h00	France Services	16 heures
Romorantin	Mercredi - 8h55	Centre de santé	11h35
	Mercredi - 9h00	Place du Gnl de Gaulle	11h30
	Mercredi - 9h00	Centre commercial Leclerc	11h30

Jeudi 20 mars, fêtons le printemps dans les bois.



Une promenade, ça vous tente ?

Il y a plusieurs bonnes raisons pour venir rejoindre les fidèles de cette balade mensuelle : vous ne connaissez pas bien les chemins communaux, vous êtes nouvellement installés à Villeny, vous êtes seul(e) et une promenade en solo, c'est pas rigolo, vous êtes en vacances... votre municipalité vous propose une balade nivillienne d'environ 1h30.

Une fois par mois, le **jeudi matin**, vous pourrez découvrir, avec 2 accompagnateurs, étangs, landes, forêts et bien d'autres choses encore...

Rendez-vous sous la Halle - départ à 9h30 - Inscription gratuite

Pour tous renseignements :

communicationmairie@villeny.fr ou **02 54 98 35 25**

Culture et partage

Vous avez lu un super bouquin ou vu une série géniale,

vous avez une bonne recette que vous souhaitez transmettre,
vous avez découvert une chouette promenade...
N'hésitez pas à partager en envoyant les infos à
communicationmairie@villeny.fr

Pour être informé en priorité des nouvelles vidéos, vous pouvez vous abonner à la chaîne **Villeny Star en cliquant sur le bouton " s'abonner ".**
youtube.com/@villenystar2959

© 2025 VILLENY NEWS
communicationmairie@villeny.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur VILLENY NEWS
[Se désinscrire](#)

